



Synthèse du rapport • Novembre 2023

Rapport sur la façon dont les citoyens participent aux politiques de solidarité

Sommaire

Pourquoi faire ce rapport ?	2
Comment a travaillé l'IGAS ?	3
Comment se déroule la participation citoyenne ?	4
Pourquoi est-ce intéressant ?	5
Que faut-il améliorer ?	6
Les propositions pour développer la participation citoyenne	8

Pourquoi faire ce rapport ?

L'Inspection Générale des Affaires Sociales,
qu'on appelle aussi l'IGAS,
est une administration.

Elle a plusieurs rôles :

- Elle contrôle d'autres administrations
- Elle fait des études et des rapports
- Elle aide le gouvernement à réfléchir aux réformes à faire.



L'IGAS a étudié les façons
dont les administrations écoutent
ce que les citoyens ont à dire
sur les sujets qui les concernent.

Les citoyens peuvent par exemple :

- réfléchir avec les administrations aux décisions à prendre
- proposer des actions à réaliser.

C'est ce qu'on appelle la participation citoyenne.



L'IGAS a étudié la participation citoyenne sur différents sujets comme :

- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées
- les actions pour les familles et les enfants.



Ces sujets font partie d'un ensemble qu'on appelle les politiques de solidarité.



Comment a travaillé l'IGAS ?

L'IGAS a fait un petit groupe de travail.

Ce groupe de travail s'appelle une mission.

La mission de l'IGAS a étudié comment l'avis des citoyens est pris en compte sur 3 sujets :

- la lutte contre la pauvreté
- l'autonomie des personnes handicapées
- l'autonomie des personnes âgées.



La mission de l'IGAS a fait attention à demander leur avis aux citoyens :

- qui sont dans l'une de ces situations
- et qui font partie d'une action de participation citoyenne.



Comment se déroule la participation citoyenne ?

Il existe beaucoup de façons différentes de demander leur avis aux citoyens, par exemple :

- dans des assemblées qui réunissent beaucoup de monde sur toute la France
- dans des petits groupes de citoyens qui réfléchissent ensemble dans une ville ou dans un établissement
- par des questionnaires sur Internet.
- ...



Les participations citoyennes ont lieu sur beaucoup de sujets différents :

- Des sujets généraux **par exemple la protection de l'environnement** qui peuvent concerner
 - le pays entier
 - ou un lieu ou un département précis
- Des actions concrètes dans une ville, un établissement ou un service public, comme des choix liés à l'aide alimentaire.



Pourquoi est-ce intéressant ?

C'est important d'écouter des points de vue différents comme :

- les associations de personnes en difficulté
- les personnes elles-mêmes qui sont dans des situations difficiles.

Les associations connaissent les situations les plus fréquentes.

Les personnes concernées peuvent raconter comment elles vivent et comment les choses pourraient changer pour elles.



Cela permet de comprendre des besoins que les administrations ne voient pas toujours.

Par exemple, les personnes avec des difficultés pour parler ont **besoin d'avoir** une écoute particulière à l'accueil des administrations.



Les citoyens peuvent aussi alerter lorsque des services fonctionnent mal par exemple des courriers qu'ils ne comprennent pas.



Que faut-il améliorer ?

Les personnes qui ont besoin des politiques de solidarités sont par exemple des personnes qui :

- gagnent leur vie difficilement
- sont en situation de handicap
- sont âgées
- ...



Ces personnes sont souvent peu habituées à participer à des réunions ou des débats.

Elles ont souvent du mal à prendre la parole et donner leur avis.

Parfois leur handicap les empêche de participer à une réunion.

Parce qu'elles entendent mal par exemple.



Il faut aider toutes les personnes concernées à vraiment faire de la participation citoyenne.

Les administrations ne tiennent pas toujours **compte de l'avis des citoyens** par manque de temps ou **parce qu'on leur donne d'autres priorités.**



Il faut encourager et aider les administrations à **s'organiser** pour demander aux citoyens leur avis le plus souvent possible.

Parfois, les administrations ou les organisations connaissent peu ou pas les bonnes règles à appliquer pour faire de la participation citoyenne.



Les bonnes règles à appliquer sont par exemple :

- bien expliquer le sujet de départ
- laisser les personnes donner des avis différents
- dire les décisions prises ou pas et expliquer pourquoi.



Il faut apprendre aux administrations et aux organisations à faire des participations citoyennes de façon correcte.



Les propositions pour développer la participation citoyenne

La mission de l'IGAS montre que la participation citoyenne est importante pour l'ensemble de la société française.

Elle fait des propositions comme :

- faire beaucoup plus de participation citoyenne à tous les niveaux du pays :
 - toute la France
 - dans les régions, les départements
 - dans les villes, les villages, les quartiers...



- écrire une **charte d'engagement**. C'est un document dans lequel l'État, et les administrations locales s'engagent à faire de la participation citoyenne



- former les agents des administrations pour connaître les bonnes règles de la participation citoyenne.



- donner aux administrations les moyens d'organiser et de faire de la participation citoyenne.

- Vérifier que les personnes les plus fragiles puissent réellement participer à des réunions citoyennes ou donner leur avis en ligne,



en vérifiant par exemple :

- **l'accessibilité** des locaux de réunion
- les possibilités de déplacement pour les personnes non autonomes
- la participation réelle des personnes **qui n'osent pas parler en public.**



La mission de l'IGAS propose de faire une loi pour développer la participation citoyenne.

En attendant une nouvelle loi,

l'État peut faire :



- une **charte d'engagement**
- un texte administratif pour décrire les règles pour faire une bonne participation citoyenne.



3 membres de l'IGAS

ont écrit ce rapport en novembre 2023

Anne BURSTIN, Lucile OLIER, Carine SEILER.

Thomas MARXUACH, stagiaire

a aidé ces 3 membres de l'IGAS

Ce rapport porte le numéro N°2023-003R.



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du Facile A Lire et à Comprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes viennent de la banque d'images ©Flaticon et du ©Service d'Information du Gouvernement

Nous remercions vivement Nicolas et Alain Olichet de la résidence de la Lande à Betton.

pour la relecture et la validation du document.

